

Réf: Dossier N° 091393

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SIMON CORPORATION » en abrégé « S.C »

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA-BELLE-VILLE, NON
LOIN DE LA PHARMACIE(ANCIENNE GENDARMERIE), Lot 1354,
Ilot 100 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIMON CORPORATION » en abrégé «
S.C »

Objet : - RESTAURATION-EVENEMENTIELLE
- ENTRETIEN AUTO
- COMMERCE GENERAL
- MATERIEL DE CONSTRUCTION

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ANYAMA-BELLE-VILLE, NON LOIN DE LA PHARMACIE(ANCIENNE GENDARMERIE), Lot 1354, Ilot 100 BIS

Dirigeant(s) : M EHOUMAN N'DOLI SIMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02863 du 04/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14518/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

Pour Avis

Le CEPICI

